

NOM

PRENOM

(entourez)

Jour:

FICHE SYNDICALE ACCES HORS CLASSE 2018

□ Professeur Agrégé d'EPS □ Professeur d'EPS NOM DE NAISSANCE (pour les femmes mariées) : Date de naissance : Sexe: H ou F Adresse personnelle: Code postal—Commune: ACADEMIE D'AFFECTATION: Fiche et pièces à renvoyer CLG LYCEE LP **EREA** UNSS **FFSU** au SNEP-FSU académique ou territorial. Vous êtes en poste (entourez votre situation) TOM ENS. Les collègues en TOM, COM, en position de détachement MS CPD Détaché(es) Autres: effectuent leur envoi au SNEP-FSU National. COM SUP. Code établissement : Votre affectation précise Avez-vous eu connaissance des avis ? Date d'entrée dans le corps en : par concours par liste d'aptitude par détachement

1) Ancienneté dans la plage d'appel :

Mois:

Date prévue de départ en retraite :

Année :

Echelon détenu au 31 août 2018 :

Ancienneté dans l'échelon au 31 août 2018 :

Echelon et ancienneté au 31 août 2018		Points
9+2	0 an	0
9+3	1 an	10
10+0	2 ans	20
10+1	3 ans	30
10+2	4 ans	40
10+3	5 ans	50
11+0	6 ans	60
11+1	7 ans	70
11+2	8 ans	80
11+3	9 ans	100
11+4	10 ans	110
11+5	11 ans	120
11+6	12 ans	130
11+7	13 ans	140
11+8	14 ans	150
11+9 et plus	15 ans et plus	160

Du chef d'établissement : D OUI □ NON

Si OUI: Très satisfaisant Satisfaisant A consolider

□ NON - Avez-vous contesté cet avis ? : □ **OUI**

De l'IA-IPR d'EPS : ☐ OUI □ NON

Si OUI: Très satisfaisant Satisfaisant A consolider

- Avez-vous contesté cet avis ? : □ **OUI** □ NON

2) Valeur professionnelle:

Appréciation par le recteur :

Excellent	145 points
Très satisfaisant	125 points
Satisfaisant	105 points
A consolider	95 points

Total 1 + 2: points

Joindre les copies du CV-Iprof et de l'arrêté de reclassement PPCR + 2 timbres au tarif en vigueur (sans les coller)

N° de carte syndicale SNEP-FSU :	IMPORTANT: autorisation CNIL J'accepte de fournir au SNEP-FSU et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière Je demande au SNEP-FSU de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a
Date remise cotisation :	accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU , 76, rue des Ron-
Nom figurant sur la carte :	deaux, 75020 Paris ou à ma section académique.
Non ligurant sur la carte .	Date :

